

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

AVRIL 2010 N° 86



Le Mot du Maire

ATTENTION—ATTENTION!

Depuis plusieurs mois, nous avons sur la commune quelques incivilités.

**Un vol a été perpétré dans l'atelier municipal : des outils, de l'huile, de l'essence ont disparus : la porte a été forcée.
Le préjudice s'élève à environ 1500 Euros.**

Des habitants se plaignent : une enseigne de commerce a été cassée ; un brûlot a été allumé sur le terrain de basket ; la boîte aux lettres de la cantine a été fracturée à plusieurs reprises ; des façades de maison mais aussi l'école ont reçu des projectiles.

Ça suffit !!! Nous avons déjà porté plainte pour le vol et si ces problèmes perdurent, nous alerterons la gendarmerie.

Jacky MOTH AIS

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Samedi matin 9 h - 12

Fermé le mercredi et 1er samedi
du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Adresse Mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Bibliothèque :

Lundi : 17h30 à 19h

Mercredi : 11 h à 12 h

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

ADM.R.

* Centre de soins

Tél : 02 51 56 71 38

* Service des aides ménagères
et travailleuses familiales

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD

Permanence Mairie
de Chaillé les Marais

Le vendredi matin

Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 10 MAI 2010
20H30**

REUNION DU CONSEIL DU 08 MARS 2010

Étaient présents : PHELIPEAU Yveline, ANDRE Sandrine, MARTINEAU Joseph, CHEVREAU Rachel, BOUR Frédéric, GARREAU Dominique, MOUHE Jacky, ANGIBAUD Daniel.

Étaient absents excusés : GOURSAUD Cécile a donné pouvoir à MOTH AIS Jacky, LABOUREUX Mireille a donné pouvoir à CHEVREAU Rachel, ROUX Gérard a donné pouvoir à PHELIPEAU Yveline, VACHE Nicole a donné pouvoir à MARTINEAU Joseph, PATARIN Nelly, THITECA Laurent.

Nettoyage de la statue Monument aux Morts : Le Conseil Municipal autorise Mr Le Maire à signer le devis de l'EURL Océan Propreté d'un montant de 1 500 Euros et à régler la facture.

Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer une convention entre la Mairie et la Préfecture de la Vendée.

Vendée Logement : Projet de construction de 6 logements : L'inscription de cette opération sur la programmation 2010 des prêts locatifs a été retenue par Mr le Président du Conseil Général. Le conseil Municipal cède les lots n° 11 et 12 d'une superficie totale de 1580 m² qui seront équipés des branchements individuels tous réseaux par la commune moyennant une participation de 7000 Euros par logement réalisé.

Réhabilitation de 6 logements Rue des Pluviers : la commune de Vouillé les Marais accorde sa garantie pour le remboursement de 16200 Euros soit 30 % du montant total de l'emprunt que Vendée Logement se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Mr le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt.

Note d'honoraires SCP SIAUDEAU : étude zone artisanale Le Conseil Municipal autorise le paiement de la facture d'un montant de 4 530 Euros HT (1er acompte).

Devis aménagement préau « Jardin des confitures » : Le conseil Municipal donne son accord sur le devis de Mr LORIT d'un montant de 3 007.45 Euros HT.

PVR Route des Vignes : Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux de voirie et de réseaux dont le coût total est estimé à 364 591 Euros HT. Il fixe à 63 % la part du coût de la voie et des réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers. La répartition se fera en fonction de la situation des parcelles

Devis Travaux Génie Civil—Village d'artisanat d'art : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer le devis de la Sté MAINGUY d'un montant de 1 871 Euros HT;

Modification du lotissement les Grosses Terres : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à faire une modification du lotissement pour permettre la construction de logements sociaux ;

Avenant n° 2 SDTM—Village d'artisanat d'arts : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer l'avenant et à régler la plus value d'un montant de 305.95 Euros HT.

Étude du Pass Foncier : Le Conseil Municipal souhaite instaurer le Pass Foncier sur la commune pour les parcelles du Lotissement les Grosses Terres dans un premier temps et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Divers : Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire

- à signer le devis de l'agence BOISSON BURBAN et à payer la facture d'honoraires d'un montant de 730 Euros HT concernant le permis de construire « Jardin des confitures ».

- à signer le devis de l'entreprise GUYONNET pour l'installation d'une mini station à la boulangerie, à payer la facture d'un montant de 9 450 Euros HT, à faire rédiger une convention entre la commune et les locataires pour l'entretien annuel. Le loyer sera augmenté de 20 Euros/mois.

- à verser une subvention de 2000 Euros à la garderie périscolaire et 4000 Euros au restaurant scolaire.

- à signer le devis de l'entreprise FORESTIER et à payer la facture d'un montant de 4 274 Euros HT pour la toiture de l'agrandissement de l'atelier communal.

- décide de verser une subvention de 1500 Euros pour les sinistrés l'Aiguillon / La Faute.

L'entrée des animaux dans le communal se fera le lundi 19 avril à 11h00

MAINTIEN DE LA 4 ème CLASSE

Merci de bien vouloir inscrire vos enfants
à l'école pour la rentrée 2010/2011

**NOUS RAPPELONS QUE LE PORT D'UN
CASQUE EST « OBLIGATOIRE » SUR LE
TERRAIN DE BOSSES.**

EXPOSITION

22/23 et 24 OCTOBRE 2010



*Nous recherchons des habitants intéressés par l'accueil d'un
ou plusieurs exposants pour deux nuits lors de notre exposition
d'octobre.*

Inscription à la mairie : Yveline PHELIPEAU

Tél : 02 51 52 55 04

Les Clubs de Gymnastique Volontaire de Vouillé les Marais et du Gué de Velluire organisent

Leur 10ème Randonnée Pédestre

Le Dimanche 25 avril 2010

Départ libre de 7 h à 9 h 30

Salle des Fêtes du Gué de Velluire

Petit déjeuner offert

* 3 circuits pédestres : 8, 15 et 22 Kms

* Circuit VTT de 25 et 45 Kms

***** SPECIAL ANNIVERSAIRE *****

Apéritif offert dès 12 h

Renseignements :

02 51 52 52 83 ou 06 45 86 99 27 ou 02 51 52 56 29

Email : beauchardr@yahoo.fr

Tarif :

- 5 euros/adulte (majoration 1 euro pour inscription sur place)
- 2,50 euros de 12 à 18 ans
- Gratuit pour les - de 12 ans

**Le Comité des Fêtes vous accueille
lors de sa réunion mensuelle
tous les 1er mardi du mois
à 20h30**

« BIEN VIVRE SA FAMILLE »

UDAF 85

Vous propose une formation gratuite
de 8 journées étalées sur plusieurs semaines intitulée :

Formation aux responsabilités
familiales et parentales.

La brochure est à votre disposition en mairie

L'Amicale laïque organise le

**Samedi 17 avril 2010
à 20h 30**

à Vouillé les Marais

**SOIREE DISCO
Années 80'
« Music'one »**

Venez tous danser et manger

Buffet à volonté « Terre & Mer » par traiteur

Entrée 18 Euros - GRATUIT enfant -14 ans

Réservations : 02 51 52 52 42 / 02 51 00 41 91

Le Club du 3ème Age organise le

**Mercredi 28 avril 2010
à 13 heures
à Vouillé les Marais**

**Son grand Concours
de BELOTE**

1er prix : 2 jambons arrière
2ème prix : 2 jambons avant
3ème prix : 2 jambons avant
4ème prix : 2 langues de bœuf
5ème prix : 2 rôtis
1 lot pour tous

*Poissons frais et coquillages vous attendent
à la poissonnerie PUYO
sur la place de Vouillé-les-Marais
tous les jeudis matin de 9 h 30 à 12 h 30
Commandes possibles au 06 60 85 66 39*